

## REUNION PUBLIQUE DU 14 JANVIER 2009 MENCHECOURT

### Questions posées :

#### - Environnement / aménagements :

- Parc de la Bouvaque : les arbres penchent voire tombent. Le demandeur craint pour sa propriété mais aussi pour les piétons qui circulent aux abords (Demandeur habitant 73 rue basse Bouvaque - demande déjà transmise aux Services techniques)

*Réponse :* M. le Maire propose de voir ce problème directement sur place en présence de M. HEMERLE.

- Rue des Nénuphars, à l'angle, un terrain est à l'abandon (herbes folles) alors qu'il y était prévu l'aménagement d'un terrain de jeux.

*Réponse :* Le propriétaire est Finaxiome. Il a déjà été contacté et un premier nettoyage léger avait été fait. Il sera recontacté.

- Terrain jouxtant la ferme Robart : terrain laissé sale par les gens du voyage après leur départ. Peut-on le remettre en état et communiquer ce coût ? Les bungalows sont encore assez beaux, ne peuvent-ils pas être réutilisés (sport etc.) ?

*Réponse :* M. le Maire déplore ce spectacle navrant. La Ville va intervenir pour la remise en état. Les bungalows vont être retirés car l'intérieur est désastreux. Il rappelle les obligations du schéma départemental d'accueil des gens du voyage.

- Côte de la Justice : quantité de feuilles importante engendrant des risques, les services de la Ville pourraient-ils passer avec la balayeuse ?

*Réponse :* M. le Maire indique que deux appareils sur trois étaient hors service fin 2008. La Ville sera plus vigilante l'an prochain.

- Rue de l'Ermitage – Les anciens Ets Houillier sont à l'abandon (déjà signalé aux Services Techniques mais resté sans réponse). L'ancienne municipalité avait pris contact avec le propriétaire mais cela est resté sans effet.

*Réponse :* M. le Maire précise qu'un projet est en cours. Les riverains seront consultés.

- Quel est le devenir des jardins avenue de la Chapelle et rue du Lieutenant Caron ?

*Réponse :* M. le Maire précise qu'ils seront conservés mais qu'il convient de revoir l'aménagement (clôture, division de certaines parcelles, etc.).

- Les terrains de la sucrerie sont-ils pollués ? (M. DUCLERCQ)

*Réponse :* Au vu du diagnostic réalisé, ils ne le sont pas.

- Y aura-t-il des industries polluantes dans le projet de zone d'activités vers Grand-Laviers ?

*Réponse :* M. le maire rappelle que ce dossier est actuellement à l'état d'étude mais que le projet s'orientera vers de l'industrie légère.

#### - Voirie :

- La rue Ernest Prarond fait elle partie du domaine privatif ou communal ?

*Réponse :* M. le Maire indique que le statut de la voie, actuellement privée, est à régler. Ce point sera revu avec les propriétaires.

- Les trottoirs de la rue des Argillières vont-ils être aménagés ? Il est demandé un passage plus fréquent de la balayeuse.

*Réponse :* M. le Maire informe que cette rue sera proposée au prochain programme pluriannuel. Il rappelle qu'il y a 200 km de trottoirs à Abbeville et que tous ne peuvent être refaits en 2009. La requête concernant la balayeuse sera transmise.

- Deux giratoires sont prévus, leur coût est il de 5 millions chacun ?

*Réponse :* M. le Maire indique que le coût des travaux des giratoires du pont Femme nue et de Rouvroy s'élève à 300 000 euros. Ceux du Champ de Mars et de la Place de la Marne sont soumis à plus de contraintes mais leur coût n'atteindra pas les sommes annoncées, loin de là.

- Un riverain félicite les services de la Ville car les trottoirs et la voirie sont propres dès 7 heures du matin mais regrette le non-respect de ce travail car dès 9 heures cela est de nouveau sale.

*Réponse :* M. le Maire confirme et rappelle le lourd travail effectué par les agents pour dégager les trottoirs lors des périodes de gel. Une sensibilisation peut être faite auprès des administrés, également pour ce qui concerne le problème récurrent des déjections canines. M. le Maire précise toutefois que si la pédagogie ne fonctionne pas, alors une verbalisation pourra être envisagée.

- Demande de trottoirs rue des Argillières (demandeur résidant au n° 42). En l'absence de ces aménagements, les poubelles sont laissées sur la route.

*Réponse :* M. le Maire indique que cela sera envisagé dans le cadre d'un projet global. Il faut réfléchir avec les habitants sur 2010, en collaboration avec la Communauté de Communes de l'Abbevillois. Une réunion spécifique est à organiser courant 2009 avec les habitants des Argillières (il faudra également inclure à l'ordre du jour la circulation des bus).

- Haut de la Bouvaque. Est-ce une partie privée car la Ville n'intervient pas ?

*Réponse :* Le problème est le même que pour la rue Ernest Prarond. L'éclairage public est à voir ainsi que l'accès piéton.

- L'ancien chemin de Drucat est dans un état déplorable et n'est pas éclairé.

*Réponse :* M. le Maire indique que cela était prévu en 2008 mais qu'en raison de problèmes techniques, le chantier a été reporté en 2009. Concernant l'éclairage

public et l'accès à pied, c'est le même problème que pour la rue Ernest Prarond. Ceci est à voir. M. le Maire rappelle que le déneigement s'est fait petit à petit et indique que le coût d'une sableuse d'occasion est de 50.000 euros.

- Un riverain remercie la Ville pour les passages piétons matérialisés rapidement côte de la justice.

- Devenir du chemin du Bois de Campanelle ?

*Réponse :* M. le Maire souligne qu'il convient dans un premier temps de voir s'il s'agit d'une voie privée ou publique (les coordonnées du demandeur ont été laissées à M. le Maire).

- Le chemin qui va vers Intermarché à partir des lotissements des Argillières est impraticable à pied.

*Réponse :* La situation est la même qu'à l'Espérance. Le nécessaire sera fait pour le rendre propre mais il faut attendre la livraison des logements et le programme voirie pour envisager une réfection.

#### **- Sécurité :**

- Parc de la Bouvaque : problème de sécurité.

*Réponse :* Des contrôles vont être intensifiés, y compris en été.

#### **- Démocratie locale :**

- Des comptes rendus des réunions publiques sont-ils prévus ?

*Réponse :* M. le Maire confirme.

#### **- Circulation et stationnement :**

- Rue de Menchecourt : vitesse excessive et poids lourds. Plus aucun contrôle depuis quelques temps.

*Réponse :* M. le Maire rappelle qu'un plan de circulation est en cours d'élaboration (des comptages auront lieu début février 2009). La Ville a repris un arrêté car il ne correspondait pas aux panneaux. Des contrôles de vitesse ont eu lieu ces derniers jours Côte de la justice. M. le Maire rappelle le volet pédagogique qui, s'il n'est pas efficace, sera suivi de verbalisations.

- Rue de Menchecourt : circulation de poids lourds à vive allure dès 4 heures du matin.

*Réponse :* Des contrôles seront réalisés.

- Demande un stationnement fixe alterné rue de Menchecourt.

*Réponse :* Ceci est à étudier dans le cadre du plan de circulation.

- Rue de Haut : un riverain demande de réduire les trottoirs pour faciliter le stationnement.

*Réponse* : M. le Maire rappelle qu'il y a déjà un problème de largeur de trottoir (norme 1.80 m).

- La circulation s'étant renforcée avec les nouveaux logements des Argillières, un giratoire côte de la Justice pourrait-il être envisagé ?

*Réponse* : M. le Maire confirme que ce projet permettrait de palier les difficultés évoquées et résoudrait également les problèmes de sécurité. Un autre projet est possible, vers Grand-Laviers, mais qui est plus coûteux et plus compliqué.

- Pourquoi le sens interdit rue Traullé a-t-il été modifié ?

*Réponse* : M. le Maire précise que ceci facilite l'accès des camions ordures qui de plus ne réveillent plus les riverains avec l'avertisseur de recul.

- Rue de Menchecourt : pourquoi le stationnement alterné par quinzaine a-t-il été instauré ?

*Réponse* : Il est précisé que des panneaux existent aux entrées de ville. M. le maire reconnaît les difficultés rencontrées les 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois. Il indique être favorable à un stationnement fixe alterné (dit « en chicanes »), même si cela induit d'autres contraintes (stationnements moins nombreux).

- Le stationnement sur le trottoir pose également des problèmes.

*Réponse* : M. le Maire indique qu'avec un stationnement fixe alterné ce problème sera réglé.

- Un riverain signale les problèmes rencontrés en raison du non respect des passages piétons menant les enfants de la rue Menchecourt vers les écoles.

*Réponse* : M. le Maire précise que ce point sera revu par la Police Municipale.

#### **- Eau et assainissement :**

- Un riverain signale un problème d'écoulement eaux pluviales rue de Menchecourt dans le virage.

*Réponse* : M le Maire indique que des travaux sont programmés rue de Haut (assainissement 2009) et qu'ils résoudront en partie ce problème. Toutefois, il faut voir avec Véolia Eau si l'écoulement fonctionne bien.

#### **- Economie / Emploi :**

- Qu'en est il du projet Uni packaging ?

*Réponse* : Le volet immobilier est réglé. Le montage financier du dossier investissement (matériel) est en cours.

- Quel est l'avenir des personnes prises sous contrats aidés employées au collège ou au lycée ?

*Réponse :* M. le Maire indique que pour ce qui concerne la Ville, dès qu'il y a un départ en retraite, notamment aux Services Techniques, on regarde en priorité les contrats aidés afin de proposer aux personnes concernées d'entrer dans la fonction publique, sachant toutefois que ceci ne peut se faire avec l'ensemble des contrats. M. le Maire partage le sentiment de cette personne sur la précarité.

- Sucrierie : Projet de revitalisation du site. Que va retoucher la Ville de la manne perçue par TEREOS. Quels projets ? La Ville va-t-elle récupérer le site ?

*Réponse :* Monsieur le Maire rappelle le problème des quotas de sucre et indique qu'aujourd'hui la production est insuffisante. La maison du directeur (bois de Campanelle) a été vendue. Il informe l'assemblée que, de par la décision européenne qui lui est imposée, TEREOS a obligation de rendre pour septembre – octobre 2010 le terrain "nu". M. le Maire indique qu'il a rencontré la personne en charge du démantèlement du site. L'entreprise pensait faire une bonne opération avec la vente des tonnes de ferraille mais, aujourd'hui, en raison de la chute des prix, il n'en sera rien et le coût final de l'opération de démantèlement sera plus élevé que prévu. TEREOS est propriétaire du foncier. M. le Maire rappelle que 250 emplois ont été rayés de la carte et que ce n'est pas aux Abbevillois de payer ces terrains, de supporter seuls ce projet. Pour ce qui concerne l'aire de stockage des betteraves, il serait souhaitable d'y permettre l'implantation de commerces de proximité, dont manque le quartier. Quant au site principal, plusieurs usages sont envisageables : logements, immeubles en blanc (pépinières d'entreprise), mais sans industries compte tenu des contraintes. La Ville négocie activement pour trouver un porteur de projet ou prendre la main sur le foncier, mais pas au prix demandé par TEREOS. M. le Maire que le projet d'aménagement devra inclure la partie "port". Les habitants seront tenus informés des avancées de ce dossier. M. le Maire insiste sur le fait qu'il s'agit là d'un sujet trop important pour être traité par un homme seul dans un bureau. Par ailleurs, il indique qu'il a reçu une demande afin qu'une partie du bâti soit conservée afin de garder la mémoire du site. Même si la sauvegarde de la cheminée semble plus difficile que celle d'une façade ancienne, la possibilité peut être étudiée, notamment avec le soutien financier des opérateurs téléphoniques dont les antennes sont actuellement fixées sur l'édifice. M. DUMONT précise que les habitants seront aussi informés et consultés sur le dossier « église St Jacques » dont le coût de sauvegarde est estimé au minimum à 6 millions d'euros.

- M. SELLIER regrette l'isolement de M. DUMONT sur la défense de la sucrierie. Il considère qu'il faut monter plus « au créneau » afin que la sucrierie redevienne une industrie ou que la Ville obtienne les terrains gratuitement.

*Réponse :* M. le Maire rappelle que, lors de la décision de fermeture, il n'était pas Maire et qu'il faut rendre hommage aux salariés de la sucrierie. Il s'agit là d'une décision européenne sur laquelle on ne peut revenir et qui ne touche pas qu'Abbeville. L'Europe a donné de l'argent pour faire fermer le site et licencier. Aujourd'hui, il convient de réfléchir pour redynamiser le quartier à la place d'une friche plutôt que de se battre en vain pendant des années contre une décision ferme et non révisable. Face à l'insistance de M. SELLIER, M. DUMONT rappelle,

d'une part, que la période électorale est terminée et, d'autre part, qu'il a dit ce qu'il ferait et qu'il fera ce qu'il a dit. Il ne prendra pas d'engagements irréalistes.

- Des actions ont été menées lors de la décision de fermeture. Aujourd'hui, 90% des personnes sont reclassées, le personnel a été formé, les saisonniers ont eu des congés de conversion. Il est inutile de polémiquer : c'est impossible de remettre en route la sucrerie.

*Réponse* : M. le Maire acquiesce.

#### **- Services publics :**

##### **- Centre hospitalier :**

- Quel avenir pour le centre hospitalier ? Va-t-il être reconstruit ailleurs ?

*Réponse* : M. le Maire indique que plusieurs projets se sont succédés depuis début 2008. Devant la multitude des situations proposées, la réforme des hôpitaux en cours, l'avenir des agents hospitaliers, etc. il a décidé de lancer une consultation, un referendum. Il souligne qu'aujourd'hui il n'y a aucune certitude sur le projet à venir.

- Qui prendra part au vote sur le référendum sur l'hôpital ?

*Réponse* : M. le Maire indique qu'il a invité l'ensemble des maires du territoire à lancer une telle consultation. La Ville de Friville le fera. Il rappelle son souhait d'avoir un hôpital 100% public mais qu'il faut savoir qui financera le projet.

#### **- Urbanisme :**

- Projet de lotissement Sources Bleues : qu'en est il ?

*Réponse* : Le projet a été abandonné par le promoteur privé Nexity. D'autres opérateurs peuvent intervenir mais tout en maintenant les jardins ouvriers.